

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PRÉFECTURE

NUMÉRO SPÉCIAL

ELECTIONS SENATORIALES

- 20 septembre 2011 -

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES LIBERTES PUBLIQUES**BUREAU DE LA REGLEMENTATION ET DES ELECTIONS****ARRETE établissant la liste des candidats pour le premier tour de scrutin**
ELECTIONS SÉNATORIALES DU DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2011

Le Préfet d'Indre-et-Loire, Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code Electoral et notamment les articles L. 298 à L. 305, R. 149 à R. 153 ;

VU le décret n°2011-530 du 17 mai 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU les déclarations de candidatures déposées par les candidat(e)s et de l'acceptation écrite de leur remplaçant(e) ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

Article 1er : La liste des candidats s'établit comme suit, dans l'ordre chronologique d'enregistrement des candidatures :

- monsieur Dominique LECLERC et madame Nadège ARNAULT, sa remplaçante ;
- monsieur Gilles GODEFROY et monsieur Fabien-Emmanuel POUSSARD, son remplaçant ;
- madame Yolande DE LA CRUZ et monsieur Philippe BRUNEAU, son remplaçant ;
- monsieur Jean-Jacques FILLEUL et madame Martine CHAIGNEAU, sa remplaçante ;
- monsieur Pierre LOUAULT et madame Isabelle SÉNÉCHAL, sa remplaçante ;
- monsieur Jean GERMAIN et madame Stéphanie RIOCREUX, sa remplaçante ;
- madame Marie-France BEAUFILS et monsieur Jacky CHARBONNIER, son remplaçant.

Article 2 : M. Le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à TOURS, le 19 septembre 2011

Le Préfet

Signé : Joël FILY

Le standard de la Préfecture dont le numéro d'appel est : 0 821 80 30 37

permet d'appeler tous les services.

Renseignements administratifs
et consultation RAA:

Site Internet : <http://www.indre-et-loire.gouv.fr>

Adresse postale :

PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE
37925 TOURS CEDEX 9

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Parution périodique, mensuelle et payante : 3,05 € l'exemplaire, 18,29 € l'abonnement annuel, à régler à M. le régisseur des recettes de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

Directeur de la publication : Christian POUGET secrétaire général de la Préfecture.

Impression : reprographie et imprimerie de la Préfecture
Dépôt légal : 20 septembre 2011 - N° ISSN 0980-8809.